



-) **Fin des travaux Rue du Ster**
Page 1
-) **Sentier côtier**
Page 2
-) **Remise de médailles et départs**
Page 2
-) **Plages : la pêches aux infos**
Page 3
-) **Nettoyage des plages**
Page 3
-) **Les Deux Rivières**
Page 3
-) **Médiathèque**
Page 4
-) **Du côté de l'école**
Page 4
-) **Pêche maritime de loisir**
Pages 5 et 6
-) **Horaires Ti'bus / Plan**
Pages 7 et 8
-) **Pass'voile**
Page 8
-) **Vie Associative**
Pages 9 à 11
-) **Festival du jeu 2012**
Page 12
-) **Calendrier des manifestations**
Page 12

Fin des travaux Rue du Ster

Enfin diront certains, les travaux de la rue du Ster sont terminés.

Durant plusieurs semaines, nous en avons bien conscience, la circulation dans cette rue s'est trouvée perturbée par les différents aménagements de voirie. Même si nous avons tout fait pour réduire les nuisances sur ce chantier, les commerçants et les riverains ont su faire preuve de patience.

La largeur de la voie étant réduite, nous avons souhaité privilégier les piétons. L'espace ainsi gagné permet d'agrémenter de plantations, de réaliser une voie piétonne et cycliste clairement identifiée, et d'organiser le stationnement.

L'abribus n'est pas oublié.

Les fils électriques, téléphoniques et leurs supports ont disparu et de nouveaux lampadaires sont installés. Je vous remercie tous de votre compréhension et vous demande de respecter cet aménagement, c'est notre village, soyons-en fiers.

Un panneau lumineux d'information a trouvé le bon emplacement visuel au niveau des « Tourelles ». Il permet d'afficher en temps réel les manifestations locales sans soucis

d'espace puisque nous disposons d'un menu déroulant.

Du côté du stade, les vieux peupliers ayant été coupé pour cause de dangerosité et nuisances de leurs racines, il a été décidé de réhabiliter un des deux terrains de tennis existants. C'est chose faite et, comme chaque été, le club de tennis de table assurera la gestion des locations de ce terrain municipal.

Bonnes vacances à tous.

Le Maire - Didier Robic



Collecte alimentaire du CCAS de Saint-Philibert

Au nom de ses bénéficiaires, l'aide alimentaire du CCAS de la Mairie de Saint-Philibert tient à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la collecte du samedi 7 avril.

Bien évidemment, rien n'aurait été possible sans la générosité du grand public. Grâce à l'effort des bénévoles du CCAS de la commune, cette collecte a obtenu un magnifique résultat, près de 900 kg de denrées ont ainsi été données.

Le soutien des bénévoles est très précieux, comme il l'est pour les personnes qui s'adressent au CCAS.

Qu'il soit permis de souligner également l'aide primordiale du directeur d'Intermarché.

Le CCAS de la commune vient en aide chaque mois, de façon régulière ou ponctuelle, aux familles en difficulté ou isolées.

François Le Cotillec

VIE Municipale

Sentier côtier de Men er Beleg le bout du tunnel

« Depuis 1992, date de l'arrêté préfectoral instaurant la SPPL (Servitude de Passage Piétons sur le Littoral) sur la commune de Saint-Philibert, les travaux d'aménagement permettant de déboucher à Men er Beleg n'ont jamais été achevés.

Cette situation a engendré, au fil du temps, des conflits entre les usagers et certains riverains. Il était nécessaire de trouver une solution. En novembre 2011, à notre demande pressante et insistante, Monsieur Le Préfet nous réunit afin d'évoquer ce dossier et conclut son entretien en chargeant ses services d'établir une servitude sur ce secteur et d'initier une enquête publique afin de réaliser au plus vite les travaux nécessaires.

Le 29 mai 2012, une réunion de mise au point avec la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), prévoit l'enquête pu-

blique au mois de juillet. Les permis d'aménager ainsi que les délais de recours incompressibles peuvent raisonnablement fixer l'achèvement des travaux à la fin de l'année. Il faut donc encore patienter quelques mois.

Afin d'éviter les conflits avec les riverains de Men er Beleg, nous vous demandons, marcheurs inconditionnels et usagers du sentier côtier, de continuer à emprunter temporairement la transversale réalisée depuis peu.

Merci à tous de votre patience et de votre compréhension ».

Ce document a été validé et signé conjointement par :

Didier Robic - Maire de Saint-philibert
Abel Garnier - Association sauvegarde des chemins
Yannick Laurent - Association Dasso Sant Filiber - Président
Jean-Yves Drouet Association Randophil - Président

Remise de médailles et départs



Judi 10 mai, la municipalité avait réuni tout le personnel et plusieurs élus dans la salle du conseil pour une cérémonie en l'honneur de trois employés communaux.

Tout d'abord, Alphonse Buhé recevait des mains de Monsieur le Maire la médaille d'honneur vermeil pour ses 30 ans de services.

Nommé agent communal le 1er septembre 1981, Alphonse Buhé a assuré l'entretien du cimetière et des routes. « Tout le monde à Saint-Philibert connaît Alphonse et son tracteur bleu ! surtout les marcheurs car aujourd'hui il est plus spécialement chargé de l'entretien des chemins ».

Didier Robic en a profité pour lui remettre la médaille de la ville en l'honneur de ses bons et loyaux services, puis il a déclaré : « je suis heureux de remettre des médailles mais je suis aussi triste de voir partir des collaborateurs appréciés ».

En effet Christine Le Net, qui assurait l'accueil depuis octobre 2003, vient d'obtenir sa mutation dans une mairie de la région nantaise. C'était son souhait et nous espérons que ce changement lui donnera toute satisfaction. Quant à Damien Clabé, du service urbanisme et travaux depuis octobre 2008, il vient d'obtenir un poste à responsabilités à la mairie de Lorient. Nous leurs souhaitons « bon vent ».

Ils sont respectivement remplacés par Céline Pain et Romain Arradon.

Michèle Escats



ENVIRONNEMENT

Plages : La pêche aux infos !

Suite à une petite enquête sur le besoin d'informations relatives à la qualité sanitaire des eaux de baignades il nous semble important de rappeler les différents supports destinés à informer le public :

- 1) En mairie la vitrine extérieure à gauche du sas d'entrée sera consacrée aux informations légales concernant les deux plages (Men Er Beleg et Kernevest).
- 2) Sur les sites Internet : www.saint-philibert-morbihan.eu/

<http://baignades.santé.gouv.fr>
cliquer sur la carte le site qui vous intéresse.

<http://omer.saur.fr/>

- 3) Sur les panneaux près des plages vous trouverez toutes les informations légales : classement sanitaire 2011, résultats des analyses 2012, fiche de synthèse des profils de baignade et éventuellement les avis de fermetures préventives et temporaires en cas de pollutions soupçonnées ou avérées.

- 4) Des dépliants expliquant la démarche de la commune en matière de gestion de la qualité des eaux de baignade seront mis à la disposition des commerces et professionnels du tourisme. (Téléchargement possible)

Les échouages importants d'algues seront retirés mais il n'y aura pas de ratissage mécanisé intensif afin de ne pas fragiliser le trait de côte, qui est un mince rempart face aux tempêtes et aux risques de submersion marine.

Alain Lavacherie



Nettoyage des plages

Dans le cadre de la Journée de l'environnement, la municipalité organisait le dimanche 3 juin un nettoyage des plages avec l'aide de nombreux bénévoles, parents et enfants, sensibilisés au respect de l'environnement qui nous tient à cœur.

Par petits groupes, il s'agissait pour les volontaires, munis de grands sacs poubelles et de gants protecteurs, de récupérer les déchets les plus incongrus, en arpentant les plages et les côtes rocheuses de notre commune. Après toutes les tempêtes hivernales les déchets, souvent plastiques, se retrouvent le long des côtes. Grosse activité pendant la matinée et puis ultime récompense : un pique-nique au fort de Kernevest pour tous les participants fatigués mais heureux d'avoir aidé à rendre nos plages propres et attrayantes pour l'été à venir. Merci à tous.

Michèle Escats

ENVIRONNEMENT

Les Deux Rivières mobilisent dix communes

(AURAY / BRECH / CARNAC / CRAC'H / ERDEVEN / LOCMARIAQUER / PLOEMEL / PLOUHARNEL / SAINT-PHILIBERT / LA TRINITÉ-SUR-MER)

Devant les difficultés supplémentaires liées aux déclassements saisonniers de la qualité des eaux conchylicoles, les ostréiculteurs et le maire de Crac'h ont sollicité le Syndicat Mixte du Loch et du Sal (SMLS), afin que soit engagé, sur le bassin versant de la rivière de Crac'h, un plan de reconquête de la qualité de l'eau.

La commune a fortement souhaité que la rivière de Saint-Philibert soit intégrée à cette démarche, le périmètre de l'étude comprendra les rivières de Crac'h, de Saint-Philibert, ainsi que l'anse de Locmariaquer (le Breneguy). Une convention formalisera la relation de travail entre le SMLS et les dix communes concernées. Le projet, qui s'étalera sur 2012/2013, a obtenu l'accord des financeurs (agence de l'eau, région, département) à hauteur de 80%, 20% restant à la charge des communes riveraines au prorata du linéaire côtier et du nombre d'habitants,

soit 1850€ pour Saint-Philibert. L'objectif de l'étude est de répondre prioritairement à l'enjeu conchylicole par un diagnostic bactériologique suivi d'un plan d'action, mais aussi de satisfaire à la directive cadre sur l'eau (DCE) en aboutissant à un contrat de bassin versant. Nos deux rivières qui étaient délaissées des grands programmes vont enfin pouvoir bénéficier d'actions à la hauteur des enjeux.

Alain Lavacherie

Concert AMZELAM Musique des Balkans

Le 28 avril les membres du quintet ont régalé le public de la salle Le Mousker de leurs interprétations toutes en virtuosité et finesse.



4

Des reprises d'airs traditionnels, de mélodies tristes, de danses rapides et joyeuses, de doïmas, de rumbas : les spectateurs sont tombés sous le charme de ces musiciens virtuoses. Des moments de convivialité partagée, que nous espérons renouveler.

Michèle Escats

VIE Culturelle

Médiathèque Au Phil des Pages

Mais où est caché le loup ?

La première exposition de l'année a été réalisée par les enfants des classes de PS, MS, GS et CP de l'école Pierre Jakez Hélias, avec comme thème « le petit chaperon rouge et autres contes ». Tout au long de l'expo un loup était caché (un jour sur les poutres, un autre jour parmi les livres...) enfants et adultes se sont amusés à le chercher.

Nous envisageons de proposer des séances d'initiation à Internet pendant les mois d'été. Les personnes intéressées prendront contact avec Claire-Estelle, responsable de la médiathèque, pour les modalités d'inscriptions.

Claire-Estelle Camenen : 02 97 30 08 08
mediatheque.saintphilibert@orange.fr

A compter du 2 juillet et jusqu'au 31 août les horaires d'ouverture de la Médiathèque seront les suivants :

Lundi de 17h à 19h
Mercredi de 10h à 12h
Jeudi de 10h à 12h
Vendredi de 17h à 19h
Samedi de 10h à 12h

Comme tous les étés, une exposition aura lieu. Cette année le thème retenu est :

LES MÉGALITHES

Dans le cadre de cette exposition, une dégustation gratuite de produits bretons, réservée aux adhérents se tiendra les :

Lundi 16 Juillet et
Mercredi 18 Juillet
Lundi 6 Août et
mercredi 8 Août
Aux heures d'ouverture.



DU CÔTÉ de l'école

Les élèves de CE pratiquent la voile à Kernevest

Natation, voile, roller, vélo, ... voici quelques-unes des activités sportives pratiquées cette année par les élèves de l'école.

Ces expériences physiques stimulantes ont été enrichies par des opérations complémentaires dans les domaines de la santé et de la sécurité. Le 30 mars, les élèves du cycle 3 ont participé au parcours du cœur scolaire, organisé par la fédération française de cardiologie. Des ateliers concrets ont alors été mis en place avec l'objectif de rendre nos élèves acteurs de leur santé. L'aspect sécuritaire, quant à lui, a pu être

travaillé grâce au concours des policiers municipaux de la CC3R. Par leurs connaissances théoriques et une pratique responsable sur piste routière, les élèves de CM ont ainsi tous obtenu leur permis vélo. De leur côté, les élèves de maternelle ont bénéficié fin mai d'une journée de découverte du littoral au centre des salines de la Trinité-sur-Mer.

Désormais, tout le monde prépare la fête du 22 juin, qui signera (déjà!) la fin d'une nouvelle année scolaire....

L'équipe enseignante



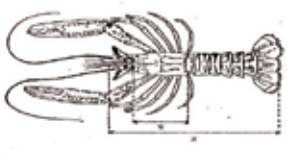
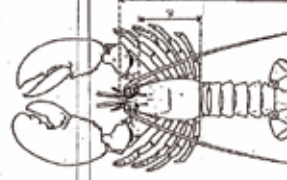
La pêche à pied de loisir

La pêche à pied des coquillages est permise toute l'année du lever au coucher du soleil. Cependant, elle peut être provisoirement fermée en raison de la dégradation naturelle ou non du milieu (phycotoxines, contamination micro-biologique par exemple) rendant les coquillages impropres à la consommation.

Cette pêche est normalement pratiquée à la main, les instruments autorisés pour la pêche des coquillages ensablés sont les pelles, couteaux et crochets. Il est interdit d'utiliser masque, tuba et combinaison de plongée.

Le ramassage des coquillages est interdit à moins de 15 m des zones conchylicoles. Les parcs sont des espaces du D.P.M découvrants ou non, concédés par l'État aux ostréiculteurs en contrepartie d'une redevance annuelle. Ces professionnels sont autorisés à y semer et cultiver des coquillages (huîtres, coques, palourdes...) en surface ou sous le sable.

Crustacés	Tailles réglementaires	Réglementation particulière
Araignée	12 cm	6 par jour et par personne en plongée
Crevette rose	5 cm	
Homard *	8,7 cm longueur céphalo-thoracique	
Langouste*	11	
Langoustine	9	
Oursin	5,5 cm piquants exclus	Golfe du Morbihan , à la main ou au couteau, équipement respiratoire (autonome ou non) interdit - 3 douzaines par jour et par personne maximum - 55 mm sans les piquants
Tourteau (Dormeur)	13 cm	

 <p>se mesure du rostre à la queue</p>	 <p>Le homard se mesure de l'arrière des orbites à la bordure distale du céphalothorax</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mai 2012

Site internet DDTM : <http://www.morbihan.equipement-agriculture.gouv.fr>

Lorient - 88 Av. de la Perrière(02.97.37.16.22) **Auray** - 18 Rue Abbé J. Martin (02.97.24.01.43)
Vannes - 113 rue du Commerce (02.97.68.12.13)

Coquillages	Tailles réglementaires	Réglementation particulière
Anatife «Pouce-pieds»		3kg par jour et par personne Interdit Juillet et Août de chaque année Périodes autorisées selon calendrier professionnel
Bulot	4,5 cm	
Coque	2,7 cm	
Coquille St-Jacques	10,2 cm	Interdit entre le 15 mai et le 30 septembre à la main uniquement - 30 coquilles maximum - Périodes autorisées selon calendrier professionnel
Couteau	10 cm	
Huître creuse	5 cm	
Huître plate	6 cm	Interdit du 1 ^{er} mai au 31 août de chaque année baie de Quiberon : La pêche des huîtres sur le gisement de Penhièvre (communes de Plouharnel et de St-Pierre Quiberon) est particulièrement réglementée. Elle doit être pratiquée à la main ou, à l'exclusion de tout autre engin, à l'aide d'un haveneau (Ouverture maximale 40 cm, longueur maximale du filet 40 cm, maillage 40 mm au carré, manche de 2 m maximum) L'usage d'engins gonflables est interdit, caisse à fond vitré autorisée Pêche limitée à 180 huîtres maximum par personne et par jour, taille minimale 6 cm.
Moule	4 cm	
Ormeau	9 cm	Interdit du 15 mai au 31 août de chaque année. 20 ormeaux par jour et par personne Pêche sous-marine interdite toute l'année.
Palourde	4 cm	
Pétoncle	4 cm	
Praire	4,3 cm	
Telline	2,5 cm	2 kg/jour/personne



Le crabe
se mesure dans la longueur totale de la carapace dans la plus grande dimension



L'araignée
se mesure des rostrès à la bordure postérieure de la carapace



Le coquillage
se mesure à partir de leurs deux extrémités



Le bulot
se mesure dans le sens de la longueur

Règle générale : Décret n° 90.618 modifié du 11 juillet 1990

Est considérée comme pêche maritime de loisir la **pêche dont le produit est destiné à la consommation exclusive du pêcheur et de sa famille** et ne peut être colporté, exposé ou vendu sous quelque forme que ce soit. Cette pêche peut être exercée **soit à pied** sur le domaine public maritime (D.P.M), **soit à partir de navire** (Réglementation soumise aux navires immatriculés), **soit en action de nage ou en plongée** (Réglementation liée à la pêche sous-marine). **Toute infraction à ces interdictions est susceptible d'entraîner des condamnations pénales** (amende allant jusqu'à 1 500 €, 3 000 € en cas de récidive).

Protéger et respecter le milieu marin : Le littoral français est vaste et comporte des espaces où une réglementation particulière peut s'appliquer. C'est le cas dans le Morbihan (Voir tableaux). Pour préserver la ressource, il est imposé de ne pêcher que des quantités raisonnables (3 kg maximum recommandée sauf si la réglementation précise des quantités différentes) en fonction d'une consommation immédiate. **L'ablation de la partie inférieure de la nageoire caudale** est obligatoire pour notamment les espèces repérées par l'étoile *.

A partir de navires (arrêté DRAM n° 7/74)

Les seuls engins autorisés sont les suivants :

- ▶ Des lignes grées sous condition que l'ensemble des lignes utilisées en action de pêche soit équipé au maximum de douze hameçons, un leurre étant équivalent à un hameçon
- ▶ Deux palangres munies chacune de 30 hameçons au maximum.
- ▶ Deux casiers ▶ Une foëne ▶ Une épuisette
- ▶ Un filet maillant calé d'une longueur maximale de 50 mètres ou un filet trémail d'une longueur maximale de 50 mètres et d'une hauteur maximale de 2 mètres en pêche et maillage minimum de 60 mm maille étirée, sauf dans la partie des eaux salées des estuaires et embouchures des fleuves et rivières affluant à la mer (interdit au trémail).
- ▶ D'un carrelat par navire et de trois balances par personne embarquée.

Les boutées des casiers, trémaills et palangres doivent porter les initiales du quartier et numéro d'immatriculation du navire.

- ▶ Il est **interdit** de détenir et d'utiliser tout **vire-casier, vire-filet, treuil, potence** mécanisée ou mécanisme d'assistance électrique ou hydraulique permettant de remonter les lignes de pêche et engins de pêche à bord. Toutefois, la détention et l'utilisation d'engins électriques de type **vire-lignes électriques** ou **moulinets électriques** est autorisée dans la limite de trois engins électriques par navire, d'une puissance maximale de 800 watts chacun.

Espèces	Tailles minimales
Bar *	36 cm
Cardine	20 cm
Chinchard	15 cm
Dorade *	/
Lieu jaune *	30 cm
Lieu noir *	35 cm
Maquereau *	20 cm
Merlan	27 cm
Merlu	27 cm



La taille des poissons se mesure du bout du museau à l'extrémité de la nageoire caudale

Plic	27 cm
Sardine	11 cm
Sole *	24 cm

Pêche sous-marine

- L'exercice de la pêche sous-marine est interdit aux personnes âgées de moins de 16 ans.
- L'usage, pour la pêche sous-marine de loisir, de tout équipement respiratoire, qu'il soit autonome ou non est interdit.
- Il est interdit aux pêcheurs sous-marins :
 - d'exercer la pêche sous-marine entre le coucher et le lever du soleil ;
 - de s'approcher à moins de 150 mètres des navires ou embarcations en pêche ainsi que des engins de pêche signalés par un balisage apparent ;
 - de capturer les animaux marins pris dans les engins ou filets placés par d'autres pêcheurs ;
 - de faire usage d'un foyer lumineux ;
 - d'utiliser, pour la capture des crustacés, une foëne ou un appareil spécial pour la pêche sous-marine ;
- Tout plongeur isolé doit signaler sa présence au moyen d'un pavillon rouge portant une croix de Saint-André blanche ou d'un pavillon rouge portant une diagonale blanche.

Dans le département du Morbihan, il est possible d'obtenir de plus amples renseignements relatifs à la réglementation particulière de certaines zones et de certaines espèces, au classement sanitaire ou à la localisation des concessions ostréicoles auprès des services de la Délégation à la Mer et au Littoral aux adresses au verso

BUS GRATUIT pour l'été sur les 3 communes

Ti'bus CC3R CIRCUI 3 - Aller des plages					Ti'bus CC3R CIRCUI 4 - Retours plages - bateau						
					Correspondances						
Du lundi au samedi		Bateau départ Locmariaquer Port-Navalo	Bateau arrivée Port-Navalo Locmariaquer	Carac → Aury ⁽¹⁾	Ligne 1 Aury → Carac ⁽¹⁾	Du lundi au samedi		Bateau départ Locmariaquer Port-Navalo	Bateau arrivée Port-Navalo Locmariaquer	Carac → Aury ⁽¹⁾	Ligne 1 Aury → Carac ⁽¹⁾
CRAC'H Camping Fort Espagnol	14.30					CRAC'H Camping Fort Espagnol	17.10				
CRAC'H Rue d'Aboville (Arrêt TIM)	14.32			14.09	13.56	CRAC'H Rue d'Aboville (Arrêt TIM)	17.12			17.13	16.26
CRAC'H Mané Lenn (Arrêt TIM)	14.33			14.07	13.58	CRAC'H Mané Lenn (Arrêt TIM)	17.14			17.12	16.28
SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Arrêt TIM)	14.34			14.06	13.59	SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Arrêt TIM)	17.15			17.11	16.29
SAINT PHILIBERT Le Congrè (Arrêt TIM)	14.35					LOCMARIAQUER Le Guilvin (Port d'Embarquement)	17.25	17.30	17.25		
SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Camping-Hôtel)	14.35					LOCMARIAQUER Rond-Point Kerlud	17.40				
SAINT PHILIBERT Camping Les Palmiers	14.40					LOCMARIAQUER Les Pierres Plates	17.45				
SAINT PHILIBERT Cimetière	14.45					LOCMARIAQUER Pointe de Kerpenhir	17.50				
SAINT PHILIBERT Camping Keramo	14.50					LOCMARIAQUER Le Guilvin (Port d'Embarquement)	18.00	18.30			
SAINT PHILIBERT Plage de Menn Er Bellec	14.55					LOCMARIAQUER Camping du Locker	18.15				
SAINT PHILIBERT Plage Kernevest (Ecole de Voile)	15.00					LOCMARIAQUER Lotissement du Cressidul	18.20				
SAINT PHILIBERT Camping Les Palmiers	15.05					LOCMARIAQUER Parking de la Ruche	18.22				
SAINT PHILIBERT Le Congrè (Arrêt TIM)	15.07				14.56	LOCMARIAQUER Camping La Ferme Fleurie	18.25				
SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Arrêt TIM)	15.10			16.06	14.54	LOCMARIAQUER Plage Saint Pierre	18.30				
LOCMARIAQUER Lannbrick	15.15					LOCMARIAQUER Kerguerac	18.35				
LOCMARIAQUER Kerguerac	15.20					LOCMARIAQUER Lannbrick	18.40				
LOCMARIAQUER Plage Saint Pierre	15.25					SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Arrêt TIM)	18.50			18.49	18.54
LOCMARIAQUER Camping La Ferme Fleurie	15.30					SAINT PHILIBERT Le Congrè (Arrêt TIM)	18.51				
LOCMARIAQUER Parking de la Ruche	15.33					SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Camping-Hôtel)	18.53				
LOCMARIAQUER Lotissement du Cressidul	15.35					SAINT PHILIBERT Camping Les Palmiers	19.00				
LOCMARIAQUER Rond-Point Kerlud	15.40					SAINT PHILIBERT Plage Kernevest (Ecole de Voile)	19.05				
LOCMARIAQUER Les Pierres Plates	15.45					SAINT PHILIBERT Plage de Menn Er Bellec	19.10				
LOCMARIAQUER Pointe de Kerpenhir	15.50					SAINT PHILIBERT Camping Keramo	19.15				
LOCMARIAQUER Le Guilvin (Port d'Embarquement)	15.55	16.30	15.25			SAINT PHILIBERT Cimetière	19.20				
LOCMARIAQUER Camping du Locker	16.01					SAINT PHILIBERT Camping Les Palmiers	19.25				
SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Arrêt TIM)	16.11			16.06	16.29	SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Camping-Hôtel)	19.33				
CRAC'H Mané Lenn (Arrêt TIM)	16.12			16.07	16.28	SAINT PHILIBERT Le Congrè (Arrêt TIM)	19.34				
CRAC'H Rue d'Aboville (Arrêt TIM)	16.13			16.09	16.26	SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Arrêt TIM)	19.35			20.03	19.37
CRAC'H Camping Fort Espagnol	16.15					CRAC'H Mané Lenn (Arrêt TIM)	19.36			20.04	19.36
						CRAC'H Rue d'Aboville (Arrêt TIM)	19.37			20.06	19.35
						CRAC'H Camping Fort Espagnol	19.40				

Retrouver tous les services de la ligne TIM et 1 Vannes - Aury - Carac - Ploouharnel avec les fiches horaires disponibles en mairie et à l'Office de tourisme.
(1) Gare SNCF à Aury : consulter la fiche horaire TIM Ligne 1 pour les horaires et correspondances.



Ti'bus CC3R CIRCUI 1 - Aller bateau et centres bourgs					Ti'bus CC3R CIRCUI 2 - Retour centres bourgs						
					Correspondances						
Du lundi au samedi		Bateau départ Locmariaquer Port-Navalo	Bateau arrivée Port-Navalo Locmariaquer	Carac → Aury ⁽¹⁾	Ligne 1 Aury → Carac ⁽¹⁾	Du lundi au samedi		Bateau départ Locmariaquer Port-Navalo	Bateau arrivée Port-Navalo Locmariaquer	Carac → Aury ⁽¹⁾	Ligne 1 Aury → Carac ⁽¹⁾
CRAC'H Camping Espagnol	9.10					LOCMARIAQUER Centre	11.30	11.30	11.25		
CRAC'H Rue d'Aboville	9.15			9.17	9.52	LOCMARIAQUER Camping du Locker	11.40				
CRAC'H Mané Lenn (Arrêt TIM)	9.18			9.16	9.53	SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Arrêt TIM)	12.00			12.11	12.35
SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Arrêt TIM)	9.20			9.14	9.54	SAINT PHILIBERT Le Congrè (Arrêt TIM)	12.01				12.37
LOCMARIAQUER Le Guilvin (Port d'Embarquement)	9.30	9.30	9.10			SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Camping-Hôtel)	12.02				
LOCMARIAQUER Le Guilvin (Port d'Embarquement)	9.40					SAINT PHILIBERT Camping Les Palmiers	12.07				
SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Arrêt TIM)	9.50				9.54	SAINT PHILIBERT Cimetière	12.12				
SAINT PHILIBERT Le Congrè (Arrêt TIM)	9.51					SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Arrêt TIM)	12.20				12.35
SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Camping-Hôtel)	9.52					CRAC'H Mané Lenn (Arrêt TIM)	12.21				
SAINT PHILIBERT Camping Les Palmiers	9.57					CRAC'H Rue d'Aboville (Arrêt TIM)	12.22			12.13	12.33
SAINT PHILIBERT Cimetière	10.02					CRAC'H Camping Fort Espagnol	12.25				
SAINT PHILIBERT Le Chat Noir (Arrêt TIM)	10.19				10.19						
LOCMARIAQUER Centre	10.29	10.30									

Tarifs

Ti'bus été CC3R

GRATUIT

Correspondances Ligne 1 TIM

BILLET
UNITAIRE
2€

10
BILLETS
15€

Bateaux

- Pour les liaisons bateaux, voir avec les compagnies ou à l'Office de tourisme de Locmariaquer





Fonctionnement 2012 :

MERCREDIS, VACANCES ET PASS'SPORT

MERCREDIS : 8 places / écoles - Tarifs 11€ séance
(50% pris en charge par la CC3R)

Printemps = 9
Du 25 avril au 27 juin

Automne = 7
Du 12 septembre au 24 octobre

Supports proposés :
• Océane : Taz, KL 10.5, Optimist et teddy
• Société Nautique : Fun boat et Fun kid

VACANCES : 120 places - Tarifs de 50 à 75€
(50% pris en charge par la CC3R)

Printemps : Du 10 au 20 avril
Été : Du 09 juillet au 31 août
Automne : Du 29 octobre au 02 novembre

Supports proposés :
Tous les supports sauf le SL 16 et le Hobie Tatoo.

PASS'SPORT :
(annuel)- 15 places / école

L'objectif est d'offrir la possibilité aux enfants et aux jeunes qui souhaitent continuer l'activité, d'avoir un accès à la voile sportive à l'année à un moindre coût. La Communauté de Communes des 3 Rivières prendra en charge 100€ du coût annuel de la licence.

Pour tous renseignements contacter :

Jean-Michel BARBÉ

au 06 67 88 28 05 ou 02 97 30 07 07

ou sur le site Internet du pôle animation :
www.cc3r-animation.fr onglet Pass'voile

CC3R

Passeport Voile

Objectif :

Démocratiser l'activité voile et ainsi permettre aux enfants et aux jeunes autochtones de pratiquer la voile loisirs ou sportive.

Pourquoi ?

- Exploration du patrimoine culturel et maritime.
- Susciter une pratique de loisirs ou sportive maritime.
- Engager de nouveaux chantiers dans l'objectif de capter de nouveaux publics jeunes.
- Participer au maintien et à la pérennisation des emplois.
- Maintien de la fréquentation sur les sites exceptionnels.

Priorités :

- Les enfants ou jeunes âgés de 5 ans à 17 ans.



- Les enfants et les jeunes résidents à l'année sur la CC3R.
- Ouvrir aux enfants dont les parents travaillent sur la CC3R.
- Développer, valoriser et structurer une pratique de la voile découverte annuelle dans nos structures nautiques, au même titre que l'offre d'enseignement, de compétition ou de location déjà prise en compte.
- Découverte du milieu marin et respect de leur environnement proche.



VIE Associative

St-Phil Animation

La soirée du 2 juin a été pour les membres de Saint Phil Animation l'occasion de savourer le renouveau de l'association.

120 convives ont apprécié au cours d'un buffet convivial, le spectacle proposé par les membres des sections country et danse. Bénévoles de l'association ou professeurs personne n'a manqué à l'appel pour organiser la manifestation. C'est dans cette bonne ambiance générale que se termine cette année qui a vu la renaissance dyna-

mique de la section gym et toujours autant de succès pour la section multi-danse. La danse country quant à elle va devoir proposer un deuxième créneau horaire pour satisfaire les demandes ! L'optimisme est donc de rigueur à Saint Phil Animation.

Les nouvelles inscriptions seront prises au forum des associations.

En attendant :

G. et M. Riocros : 02 97 30 07 72

ou A. Le Rouzic : 02 97 55 18 05

sont à votre disposition pour tout renseignement

Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France

LA CHARTE MER

Élaborée dans le cadre du Grenelle de l'environnement et confirmée lors du Grenelle de la Mer est assortie d'une période d'observation de deux ans. Les orientations qui seront prises dépendent pour beaucoup de votre attitude et de l'observation de règles simples que nous devons absolument respecter.

1 : Une déclaration gratuite et obligatoire impliquant une information systématique sur les règles et les bonnes pratiques à observer

2 : Le marquage d'une nageoire pour les poissons les plus couramment pêchés par les pêcheurs plaisanciers de manière à en interdire la vente. -

3 : Le principe d'une période de repos biologique pour les espèces menacées ou très ciblées.

4 : La lutte accrue contre le braconnage avec entre autre, une augmentation significative des peines « plancher » et une confiscation du bateau ou du véhicule en cas de récidive et la mise en place d'une convention contre la vente illicite des produits de la mer dans tous les départements littoraux.

5 : Le renforcement de l'information et de la sensibilisation sur le terrain, avec, en corollaire, une meilleure représentation des fédérations de pêcheurs plaisanciers auprès des pouvoirs publics (comité de suivi).

Venez nous rejoindre !

Association des Pêcheurs Plaisanciers de Saint-Philibert.

Président Francis Thomas

Tél : 06 33 62 73 95

apprsp@orange.fr

Site: apprsp.org

Mini Schools L'anglais un jeu d'enfants !



dique et le récréatif. Ils ont distingués trois groupes, donc plusieurs programmes, répartis selon les âges des enfants. L'effectif par groupe dépasse rarement les 9 enfants.

• **Les maternelles (3-6)**

• **Les primaires (6-10)**

• **Les plus grands (11-14)**

Depuis 2000 où elle a commencé à exercer sur le Morbihan, Dominique Roulé, Responsable Mini-Schools sur la Bretagne, espère développer cette activité qui s'inscrit en parfaite complémentarité avec l'éducation scolaire. Des Mini-Schools existent actuellement à : St Philibert, Carnac, Auray, La Trinité sur Mer.

Dominique Roulé 02 97 30 15 24

Site : www.mini-schools.com

Les Mini-Schools ont pour but d'initier les enfants à l'Anglais, par petits groupes, dès l'âge de trois ans.

Pendant une heure le groupe d'enfants est transporté Outre-manche, dans le royaume de « Shakespeare ». Quand l'enfant entre dans la classe il est en Grande Bretagne. Pour matérialiser ce passage de frontière, l'animatrice demande aux enfants de lui donner un « passeport » ou un mot de passe qui marque le passage de la douane. Les « grands » choisissent ensuite un prénom aux sonorités anglophones, qu'ils adoptent dès la frontière imaginaire franchie.

Avec cette méthode d'apprentissage, tout est jeu. Les programmes élaborés par des pédagogues anglais et américains, qui ont initié il y a plus de trente ans cette formule d'enseignement, sont basés sur le lu-

VIE Associative

Tennis de Table

Une année difficile

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. La saison dernière deux équipes sur trois étaient montées en division supérieure. La tâche était rude et les poules relevées. Les résultats officiels ne sont pas encore connus mais la descente de la D3 est pratiquement certaine, quant à la D2 il faudra attendre encore un peu pour connaître le verdict.

Du côté des réussites il est à noter l'engagement d'une quatrième équipe en compétition. La plus grande satisfaction de la saison vient des jeunes, en particulier de l'équipe cadet qui termine 3^{ème} du département après avoir participé aux finales départementales. Quant à l'équipe minime après une première moitié de saison honorable, ils ont rencontré des équipes plus aguerries en deuxième moitié. **Bravo à eux !**



Au Phil des couleurs

Bonjour à tous et toutes.

Le début de cette année 2011/2012 a été particulièrement difficile avec la perte de notre amie et secrétaire A. Bouchaud.

Au fur et à mesure, nous nous sommes lancées dans d'autres activités :

- 1^{er} trimestre, préparation du marché de Noël
- 2^{ème} trimestre, création de bijoux
- 3^{ème} trimestre, visite et formation de Mme Aubin qui nous a appris à l'art des compositions végétales.

10

Nous recherchons toujours des personnes prêtes à nous rejoindre en toute amitié et nous vous donnons donc rendez-vous au forum des associations qui se tiendra à Saint-Philibert, le samedi 8 septembre prochain.

Merci à tous et à toutes

Marie-Claire Claudel
La Présidente

LES JOUTES du Loch

Le 29 juillet 2012 à Auray, sur le plan d'eau de St-Goustan, auront lieu des Joutes Nautiques. Un équipage de Saint-Philibert est engagé dans cette compétition très conviviale organisée par le Kiwanis du Pays d'Auray. Venez les encourager, le spectacle est gratuit.



VIE Associative

Ecole de voile Océane

Avec le retour des beaux jours l'activité bat son plein avec l'accueil des scolaires de la communauté de commune CC3R et de classes de découverte de communes des environs, **Symilien, Guillaume et Stéphane** sont sur le pied de guerre pour vous orienter et répondre à vos demandes.

Les activités de l'école de voile : initiation, perfectionnement sur dériveur, catamaran et planche à voile, location de bateaux, organisation d'événements et accueil de groupes et comités d'entreprise. Cette année grande nouveauté : mise en place de stages sur open 570 sur la saison estivale, L'Open 5.70 permet une première approche de l'habitable sur un bateau pouvant embarquer jusqu'à 4 personnes. Amusant, maniable et facile d'utilisation, il allie la vitesse d'un catamaran et la stabilité d'un habitable, parfait pour les pratiquants désirant découvrir ou se perfectionner sur un nouveau



support. N'oublions pas de rappeler que les inscriptions sont ouvertes pour le Pass voile : la voile à - 50% pour les jeunes (5 à 17 ans) qui habitent Crac'h, Locmariaquer et Saint-Philibert à l'année ou parents travaillant sur la CC3R. La communauté de commune des 3 rivières prend à sa charge la différence de prix.

Contact : JM Barbé (06 67 88 28 05)

Permanence et inscription à l'école de voile tous les après-midi du mardi au samedi.

Stéphane Menuet
Directeur de Voile Océane

Amitié-Souvenir

La première sortie de l'année, le 22 mai 2012, a réuni 41 personnes. Direction le Maine et Loire et les Coteaux du Layon.

En matinée, visite commentée de la Cité des vieux métiers de tradition reconstituée sous la forme d'un village du 18^{ème} siècle au cœur de Saint Laurent de la Plaine. Dans cet espace, au travers des cours et des ruelles pavées, les visiteurs ont fait connaissance avec 70 métiers anciens et leurs outils : le tissage, la forge, la tapisserie, la poterie... sans oublier la reconstitution d'une ancienne classe d'école et d'une cuisine d'époque. Cette sortie très ensoleillée mena les visiteurs vers Montjean sur Loire où

ils embarquèrent pour une croisière à la découverte de la Loire et de ses paysages invisibles du rivage. Le capitaine du navire, en fin connaisseur des lieux, va initier les voyageurs à l'interprétation des courants ainsi qu'à l'observation du fil de l'eau, parlant des crues et décrues du fleuve, ainsi que de la vie des habitants des îles, sans oublier les anciennes activités comme les mines de charbon et les fours à chaux, la vie maritime, la pêche des anguilles, les bateaux anciens tel le futreau de Loire. Flore et faune, très riches, ont permis de découvrir des plantes tropicales inattendues en ces lieux, des oiseaux typiques du fleuve.

Belle journée appréciée par tous.

Yannick Laurent
Chargé de l'organisation des sorties



E.S.S.P. Foot

On vous avait promis une belle saison 2011/2012 pour le club de foot, après 22 journées âprement disputées, nous y sommes arrivés.

2012/2013 la division 2 pour l'équipe A

La première place au classement en prime, bilan 17 victoires, 3 nuls, 2 défaites.

Le recrutement bat son plein. Toujours dans la bonne ambiance.

Venez nous rejoindre :

Christophe Le Bihan 06 26 75 20 23

Ludothèque

Au rez-de-chaussée de la Maison des Associations, la Ludothèque « Les Petits Philous » propose à petits et grands de se retrouver pour jouer, rire et partager de bons moments gratuitement, entourés de bénévoles formées aux métiers du jeu et de la petite enfance !

En 2011, nous avons accueilli 605 enfants en 83 séances les mercredis après-midi, jeudis et samedis matin ou lors des ateliers organisés pendant les vacances scolaires (réalisation de masques pour le carnaval, création d'œufs de Pâques, décoration de citrouilles pour Halloween). Le 21 décembre, un Conte de Noël, animé par Mad Aubin, a réuni une vingtaine d'enfants autour du sapin.

Chaque dernier samedi de mai, la ludothèque ouvre ses portes en grand pour la Fête mondiale du jeu, journée de jeu gratuit pour tous et en tous lieux. Cette année, une animatrice des Petits Débrouillards a encadré un atelier de création d'ORNI (objets roulants non identifiés).

Cet été, venez rejoindre les trente familles et trois collectivités adhérentes (cotisation 10 € pour un an) ! Vous pourrez louer plus de 400 jeux pour 15 jours (de 0.20 € à 3.50 € selon la valeur du jeu). Permanences le samedi de 11h à 12h.

Renseignements :

Isabelle Gomiote, présidente : 06 22 74 88 89

Bénédicte Rousseau, vice-présidente : 06 60 58 87 83

Pauline Bricout, animatrice bénévole : 06 76 28 97 97

Gwenn Abgrall-Servettaz, trésorière : 06 22 11 72 15



Comité des Fêtes

Le dynamisme du comité des fêtes de Saint-Philibert a permis de mettre en place des spectacles de qualité au cours du premier trimestre de cette année. Les Rives, groupe musical bien connu dans la région nous a offert un récital original, en février, autour des légendes et traditions bretonnes. En mars, nous avons invité la chorale Crachophonies, bel ensemble d'une commune voisine avec un répertoire riche et varié. Ces deux moments culturels avaient attiré à chaque représentation une centaine de personnes preuve que nos choix étaient appréciés. Nous devons maintenant nous atteler à notre tâche majeure de l'année : la fête bretonne bien connue des Saint-Philibertains.

Comme chaque année nous comptons sur la présence de nombreux bénévoles indispensables à la réussite de cette belle fête. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous avons besoin de vous.

Contact : Annie Chantrel, présidente : 02 97 55 19 15

St-Phil en Art

Les auditions du 13 mai 2012 ont été une réussite complète.

Nos élèves ont eu à cœur de montrer le travail sérieux, et la qualité de l'enseignement des professeurs de l'association.

Lors du forum des associations, vous pourrez rencontrer les professeurs et les membres du bureau qui seront heureux de vous accueillir et répondre à vos questions. Pour compléter nos activités, nous souhaitons créer :

1/ Une chorale d'adultes et d'adolescents (16 ans).

2/ Un atelier de « Synthé » animé par Martial Le Cunff.

Dernière minute : stages de musique arts plastiques et mosaïque pendant les vacances d'été.

Si l'un de ces ateliers ou stages vous intéresse, n'hésitez pas à vous inscrire auprès d'Annick Lemoine.

geranne.lemoine@wanadoo.fr
ou téléphone : 06.74.12.98.08.

L'ouverture sera fonction des inscriptions.

Le bureau et les professeurs se joignent à moi pour vous souhaiter d'agréables vacances, et vous attendent le 10 septembre 2012 pour la reprise des cours.

Annick Lemoine - La présidente





Les N° utiles

MAIRIE de Saint-Philibert
Place des Trois Otages
56470 Saint-Philibert
Tél.: 02 97 30 07 00
Fax : 02 97 30 05 65
mairie.saintphilibert@wanadoo.fr
www.saint-philibert-morbihan.eu

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Lundi, mercredi, vendredi :
9h à 12h30 et 13h30 à 17h30
Mardi, jeudi, samedi :
9h à 12h

Horaires d'ouverture de la poste :
Lundi au samedi : 9h à 12h
Tél.: 02 97 55 03 93

12

MÉDECIN
Mme GOURVENEK - 02 97 55 12 63

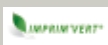
MAISON MÉDICALE DE GARDE À AURAY
02 97 68 42 42
De 20h à 24h en semaine
De 14h à 24h le samedi
De 8h à 22h le dimanche

PHARMACIE DE GARDE
32 37

INFIRMIÈRES
02 97 30 07 60
02 97 12 77 26

KINÉSITHÉRAPEUTES
02 97 30 00 41

Directeur de la publication :
Didier Robic
Rédaction :
Michèle Escats
Charte graphique :
Créaprint Communication
02 97 29 65 17
Tirage 1000 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé
Dépôt légal 3^e trimestre 2012



CC3R

Le Festival du Jeu 2012

La 6^{ème} édition du festival du jeu, organisé par le pôle animation de la CC3R, va poser ses valises sur la commune de Locmariaquer, le samedi 29 septembre de 14h à 18h30.

La manifestation se déroulera au stade et comme l'année dernière, nous attendons beaucoup de monde. Croisons les doigts pour qu'une nouvelle fois la météo soit radieuse.



Tout au long de l'après-midi vous pourrez vous essayer aux différents jeux proposés sur 13 espaces différents :

NOUVEAUTÉS :

- Espace circuit vélos
- Espace concepteurs de jeu

Avec cette multitude de choix, les grands comme les petits vont pouvoir trouver leur bonheur.

N'oublions pas notre clown qui saura mettre de l'ambiance tout au long de cette journée. Les parents comme les enfants pourront apprécier sa bonne humeur, même si certains petits ont quelques craintes en voyant ce curieux personnage.

Jean-Michel Barbé

CALENDRIER des manifestations

Juillet

- 13 Concert à la chapelle - 21h
- 15 Concours de pétanque
ESSP Foot - Stade - 14h
- 18 Tournoi Tennis de table
ASSPTT - Mousker - 19h
- 20 Exposition « Arts et Mer »
Dasson - Espace Méaban
Tous les jours jusqu'au 16 août
- 22 Grande fête bretonne
17h - Spectacle - Comité des fêtes
Restauration sur place
23h - Feu d'artifice offert par la municipalité
- 25 Tournoi de bridge
Paroisse - Mousker - 14h
- 28 Repas Malgache
Amitié souvenir - Mousker - 19h

Août

- 5 Kermesse de la paroisse
Restauration sur place
Chapelle - Toute la journée
- 8 Tournoi tennis de table
ASSPTT - Mousker - 19h
- 9 et 17 Concerts à la Chapelle - 21h
Contact : A. Garnier 02 97 55 03 22
- 11 Saint-Phil en fête - Fest Deiz
Place des 3 Otages - 18h
Restauration sur place
Korollerion - ESSP

Septembre

- 8 Forum des associations
Salle Le Mousker 10h - 17h
Vide grenier - sur l'esplanade
- 15 Théâtre « Parfums et suspensions »
Comité des fêtes - Mousker - 20h45

